



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHSCT du 2/03/2022

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT (Directrice départementale)
M. JOUVE (Directeur départemental adjoint)
Mme LAFAGE (Responsable Division RH Logistique)

Mme ANGLADE (Assistante de Prévention)

Mme FERELLEC (Secrétaire animatrice CHSCT)

M. THIEBAUT (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail)
Mme MAURY (Assistante sociale) en visioconférence

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. BASTIEN (FO-DGFIP)
M. MOISSINAC (FO-DGFIP)
M. BRUN (CGT Finances Publiques)
M. VEYLET (CGT Finances Publiques)
M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)
M. GALLOT (Solidaires Finances Publiques)

En préambule Mme Goubert nous indique que Mme Villate-Verdet médecin du travail prend sa retraite en mars. Son remplacement n'est pas définitivement arrêté mais le médecin, coordonnateur Rhône Alpes Auvergne, M. Lagadou est le point de contact actuel pour notre département. Mme Neel, nouveau médecin du travail du Puy de Dôme, est amenée actuellement à assurer des remplacements.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 14/12/2021:

Il est approuvé après un complément demandé par la CGT et accepté par Mme Goubert.

2/ Présentation de la note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2022 :

Les orientations 2022 sont présentées par M. THIEBAUT :

- Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail
- Anticiper et prévenir, les risques liés aux projets de réorganisation
- Rester vigilant dans le contexte sanitaire
- Prévenir les risques de désinsertion profession-nelle et accompagner le retour à l'emploi
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail
- Utiliser les crédits des CHSCT pour contribuer à la culture de prévention

3/ Point d'actualité sur les travaux suite à la détection de taux de radon (Bâtiment Q de la CAE et Maurs) :

Une nouvelle campagne de mesure est en cours sur le bâtiment Q de la Cité Administrative et à la Trésorerie de Maurs (entre le 15/02 et le 15/04) qui permettront de constater si les actions mises en place ces derniers mois ont eu des effets sur le taux de radon.

Une demande de diagnostic bâtementaire a été effectuée par la Préfecture le 28/02 et 1/03 sur le bâtiment Q. Sur celui-ci, le contrôle de la VMC a été effectué fin décembre.

Le service RH continue de son côté le recensement des agents qui ont pu être exposés au radon (période 2017-2021 : déjà effectué).

4/ Présentation du rapport de l'EIPAS – site de Mauriac par Mme Chiva et présentation du rapport de l'assistante sociale Mme Maury – site de St Flour :

Concernant le site de Mauriac, Mme Chiva si elle reconnaît certains points positifs (une solidarité et entraide dans l'équipe, des conditions matérielles plutôt favorables, l'implication des collègues, etc), elle insiste sur l'absence de confiance des collègues vis à vis de la direction départementale et la forte inquiétude sur l'avenir au-delà de 2026.

Le rapport de Mme Maury sur le site de St Flour fait ressortir plusieurs points similaires et notamment l'inquiétude des collègues sur l'avenir au-delà de 2026.

Un débat s'instaure au cours duquel Mme Goubert reconnaît une communication perfectible de sa part.

Mme Chiva constate un dialogue social descendant basé sur la confrontation et cherche des points d'accord entre organisations syndicales et direction. Nous rappelons l'exemple du pont naturel de l'ascension refusé par Mme Goubert, refus vécu par les collègues comme une punition. Sur ce, la direction nous informe qu'elle envisage de se déclarer finalement favorable à l'octroi du pont naturel le vendredi 27/05, ce qui nécessite une convocation du CTL. Nous indiquons que nous y sommes totalement favorables.

5/ Présentation des fiches de signalement et des accidents de service 2021 :

2 fiches de signalement pour menaces téléphoniques ont été à ce jour répertoriées en 2022. Elles ont été suivies d'un courrier de mise en garde signé par Mme Goubert adressé au contribuable.

Un récapitulatif des accidents du travail survenus en 2021 nous sont présentés. 3 accidents ont eu lieu en 2021, deux d'entre eux ont donné lieu à un arrêt de travail.

6/ Présentation du budget 2022 :

Le budget 2022 est de 28 905 € comprenant une réserve non disponible à ce jour, soit un budget net de 27 171 €.

2 actions ont d'ores et déjà été retenues : le plan LED du site de St Flour (4600 €) et la formation « Repérer et accompagner un collaborateur en souffrance » (1300 €).

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION
DU
CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature